

Veigné, le 15 juillet 2011

Le Maire de Veigné

à

**ATVN**  
MONSIEUR BAUDIN GERARD  
3 ALLEE DES ECUREUILS  
37250 VEIGNE

20 JUL. 2011

Dossier suivi par Christèle FERRY  
Directrice Générale des Services  
☎ 02 47 34 36 36

**N/REF** : PM/CF/CA/2011.07.1172/KGED 4732

Monsieur le Président,

Je donne suite à vos courriers du 7 juillet relatifs au réseau téléphonique et haut débit, ainsi qu'à l'éclairage public à la Tremblaye.

Par lettre, le 15 janvier 2008 vous avez signalé à la municipalité en place la mauvaise qualité de réseau sur votre quartier. Ce que vous avez réaffirmé lors de notre rencontre le 26 avril suivant.

A ce jour et depuis votre courrier de janvier 2008, je ne dispose que de deux demandes individuelles, qui m'ont permis d'intervenir auprès de France Télécom, leur demandant de garantir une qualité minimum de réception sur leur réseau. Je sais que des interventions de l'opérateur historique ont eu lieu ainsi que certains investissements permettant de répondre à tout ou partie des sollicitations.

Néanmoins il est tout à fait probable qu'il subsiste encore des difficultés de connexion pour lesquelles il conviendrait d'établir avec précision leur nombre et leur localisation afin d'en identifier les causalités.

Par ailleurs, vous soulevez l'insuffisance du débit du réseau Internet sur le plateau nord. Sachez que cette situation, et je le regrette bien, se rencontre sur l'ensemble de la commune et non sur un seul quartier. Je vous invite à prendre connaissance du rapport du sénateur Hervé MAUREY, sur l'aménagement numérique du territoire (<http://www.territoires.gouv.fr/le-programme-national-tres-haut-debit>), qui précise que d'ici 2025, les opérateurs de communications électroniques s'engagent à relier 57 % des ménages à la fibre optique.

Aujourd'hui au sein de la CCVI nous avons lancé en partenariat avec le Conseil Général et la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau une étude sur la mise en place à moyen terme du très haut débit sur notre territoire.

Parallèlement nous œuvrons avec France Télécom afin d'obtenir des investissements complémentaires garantissant une circulation de l'information sur l'ensemble de la commune.

Enfin concernant l'éclairage public sur l'allée du St Laurent, vous m'indiquez que c'est la seule allée du quartier qui est à ce jour non équipée. Certainement le fait qu'aucune propriété n'a d'accès sur cette voie publique explique la situation présente.